



ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION

Pour l'organisation par votre association de vos différentes manifestations, la Municipalité de Cernay a décidé de regrouper l'ensemble des informations dans ce document unique.

Ce document peut être téléchargé sur le site internet de la ville de Cernay

www.ville-cernay.fr

Rubrique Services en Ligne-Démarches administratives-Manifestations associatives
Ou en tapant directement dans votre navigateur :

bit.ly/declarationmanifestation

Pour vous accompagner dans vos démarches, le Service des Sports, des Associations et de la Jeunesse de la Ville de Cernay est à votre disposition.

Date de transmission du formulaire :	Renvoyer à :	Contact :
5 semaines, <u>au plus tard</u>, avant la manifestation	Monsieur le Maire de Cernay A l'attention de Mme Josiane BOSSERT 26, rue James Barbier BP 20220 68704 CERNAY Cedex	M. Pierre FISCHER et Mme. Gaëlle MEUNIER 03.89.75.78.45 pierre.fischer@ville-cernay.fr gaelle.meunier@ville-cernay.fr

Pensez à informer la Fédération des Associations de Cernay :

F.A.C
1bis, faubourg des Vosges
68700 CERNAY
03.89.39.77.80

Demande de Concours de la Ville pour l'organisation d'une Manifestation

1/ L'ORGANISATEUR

Association :

Contact :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../..... Courriel :...../...../..... @.....

2/ LA MANIFESTATION

Nature :

(Marché aux puces, spectacle, rencontre sportive etc.)

Date :

Horaires :

Lieu (adresse) :

Manifestation sportive nécessitant une déclaration en préfecture : Oui Non

Si oui, date de télédéclaration en préfecture :/...../.....

3/ DEMANDES D'AUTORISATIONS

3.1/ Demande d'autorisation d'occupation du domaine public (défilé, cortège, rallye, etc.)

Votre manifestation se déroule-t-elle sur l'espace public ? Oui Non

3.2/ Demande d'autorisation d'accueil dans un Etablissement Recevant du Public (ERP)

Votre manifestation se déroule-t-elle dans un E.R.P. ? Oui Non

Si oui, lequel ? :

3.3/ Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire (pour rappel, le quota maximum est de 5 autorisations par année)

Nombre de buvettes mises en place :

Boissons servies (par catégories, à titre indicatif) :

.....

Horaires d'ouverture des buvettes :

3.4/ Demande d'autorisation de mise en place par vos soins de panneaux annonçant votre manifestation

Oui Non

Type de panneaux :

- Affiches standards (A4)
- Grandes affiches (A3)
- Banderoles
- Autres – à préciser
- Nombre :

Cette demande appelle les observations suivantes :

- ne pas entraver la sécurité de la circulation (visibilité, occultation des informations routières, etc.).
- ne pas occasionner de dégâts tant au mobilier urbain (signalisation verticale, etc.) qu'au domaine public (trous dans le trottoir, etc.).

4/ CONCOURS MATERIELS DE LA VILLE DE CERNAY

La Ville de Cernay propose la mise à disposition de certains matériels, dans la limite des disponibilités.

- Alimentation électrique : 220 V Emplacement(s) :
- 380 V Emplacement :
- Nombre de coffrets :
- Nombre d'adaptateurs :

La mise à disposition et la puissance de l'arrivée électrique se fera en fonction du lieu d'implantation de la manifestation.

- Alimentation en eau : Oui Non
- Autre matériel :

Matériel	Demande
Chalets en Bois <i>1 chalet gratuit mis à disposition par an et par association membre de la FAC</i>	Quantité :
Podium et Escalier 21 Eléments de 1,5m x 1,5m. Hauteur de 0,6 à 1 m (à préciser) 1 Escalier de 1,5m X 1,5m	Quantité : Hauteur :
18 Caissons pour Estrade (2m X 1m) Hauteur : 0,2 m ou Hauteur : 0,4 mm ²
10 Caissons (1m X 1m) – Hauteur 0,18mm ²
100 Barrières de type Vauban	Quantité :
9 Grilles d’Affichage	Quantité.....
80 Panneaux d’exposition	Quantité.....
Mise en place d’un fléchage « Texte » :	3 panneaux au maximum
2 Mats d’éclairage	Quantité.....
3 Conteneurs poubelles	Quantité.....
Remorque Podium tractée (2,5m X 5m) <i><u>NB</u> : 1 seule remorque disponible</i>	

5/ COMMUNICATION

Diffusion d'un message sur l'application SMARTPHONE et SITE INTERNET de la ville :

L'application est à télécharger gratuitement sur Android ou sur Apple au lien suivant :

<http://bit.ly/2sKqQzc> ou en tapant « Infos commune »

IMPORTANT ! Merci de rédiger un article de 10-15 lignes maximum, d'y intégrer un titre, le corps de texte et au moins une photo et de transmettre le tout par courriel à cernay@ville-cernay.fr. au moins 3 semaines avant la manifestation pour une diffusion optimale sur nos différents canaux.

Affichage sur les panneaux lumineux :

Date de diffusion souhaitée : du/...../..... au/...../.....

Durée de diffusion maximale de 15 jours.

Message souhaité :

Soyez synthétique dans votre expression. Merci de compléter le tableau avec un caractère (lettre, espace, signe) par case et en laissant une case blanche entre chaque mot et **ne pas remplir les cases bleues**. Cette nouvelle grille tient compte des nouveaux panneaux.

												ESPACE
												Information sur l'organisateur, nature du message
												ESPACE
												Dates et Horaires
												Sur 2 lignes
												ESPACE
												Intitulé de la manifestation
												Ou contenu du message souhaité
												Sur 4 lignes Maximum
												ESPACE
												Information complémentaire du type : lieu, adresse,
												tarifs, numéro de téléphone, mail, site internet : 2 lignes

6/ ANNEXE (S)

Si vous avez des documents spécifiques à nous adresser concernant la manifestation (plans, photos, etc.), veuillez les joindre en annexe.

Dossier fait à : le :/...../.....

Signature du président et cachet de l'Association :

Partie réservée à la Ville de Cernay

Reçu le :/...../.....

Autorisation : Oui Non

Signature :

Commentaires :